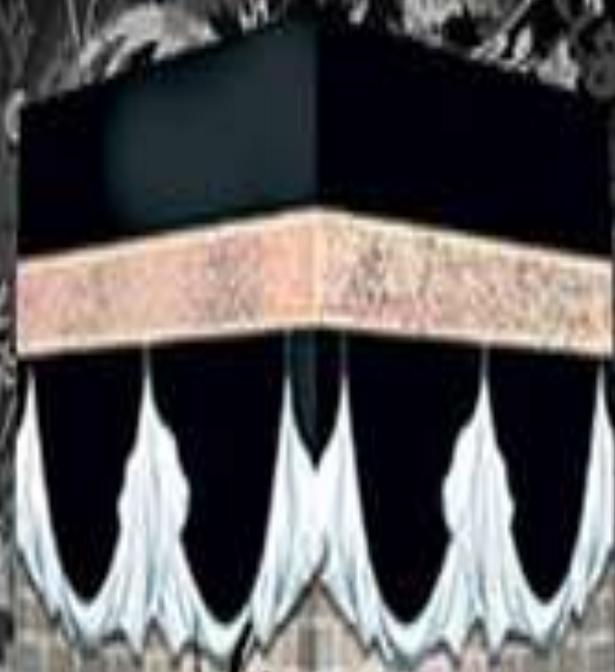


Les bases de l'adoration



Par l'Imâm Ibn Al-Qayyîm Jawziyyah



Sommaire

I - Introduction	3
II - L'adoration du cœur	3
III - Les actes du cœur qui sont illicites et blâmables par Allah	5
IV - L'adoration de la langue (verbale)	6
V - Les actes d'adoration des cinq sens	7

I - Introduction

L'adoration d'Allah est fondée sur quinze bases. Celui qui arrive à appliquer les quinze peut dire que son adoration envers Allah est complète. Il faut savoir que chez l'homme l'adoration d'Allah devrait être faite par: le cœur, la langue et les différents autres membres du corps (les yeux, les oreilles, les mains, les pieds, le nez (les 5 sens) la bouche (le goût)... Et pour chacun de ces membres il y a une adoration qui lui est propre.

Par ailleurs, il y a aussi cinq types d'adoration: les actes d'adoration obligatoires, les actes d'adoration recommandés (surérogatoires), les actes illicites, les actes détestés, les actes permis. Et tous ces actes concernent le cœur, la langue et les cinq sens.

II - L'adoration du cœur

Les différents actes d'adoration obligatoires du cœur sont la pureté, la confiance, l'amour, la patience, la peur, l'espérance, la conviction, l'intention dans l'adoration et le repentir.

A- La pureté :

C'est le fait de vouer tous les actes d'adoration à Allah.

Allah -*Ta'âlâ*- dit :

« **Il ne leur a été commandé cependant que d'adorer Allah seul, Lui vouant un culte exclusif** »

(Sourate 98 - Verset 5)

D'après ce verset la pureté est un travail obligatoire qui doit être fourni par le cœur.

B- La confiance en Allah :

C'est un acte d'adoration obligatoire qui devrait être fait par le cœur.

Allah -*Ta'âlâ*- dit :

« **Et Moïse dit: "O mon peuple, si vous croyez en Allah, placez votre confiance en Lui, si vous (Lui) êtes soumis.** »

(Sourate 10 - Verset 84)

C- L'amour d'Allah, de Son Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- et de tout ce qu'ils aiment est un travail d'adoration qui est fait par le cœur.

<http://bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/>

Allah -*Ta'âlâ*- dit :

« **Certains hommes prennent des associés en dehors d'Allah, ils les aiment comme on aime Allah, mais les croyants sont les plus zélés dans l'amour d'Allah.** »
(Sourate 2 - Verset 165)

Donc Allah dit que si quelqu'un aime quelque chose ou quelqu'un en dehors d'Allah ou bien autant qu'il aime Allah, c'est un associateur dans l'amour. Ce qui fait que l'amour est une adoration qu'il faut vouer exclusivement à Allah et qui est obligatoire.

D- La peur est aussi un acte d'adoration obligatoire qui devrait être fait par le cœur.

Allah -*Ta'âlâ*- dit :

« **C'est le diable qui vous fait peur de ses adhérents. N'ayez donc pas peur d'eux. Mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants.** »
(Sourate 3 - verset 175)

Allah -*Ta'âlâ*- dit aussi dans un autre verset :

« **Ne craignez donc pas les gens, mais craignez Moi!** »
(Sourate 5 - verset 44)

E- L'intention dans l'adoration est un acte d'adoration obligatoire qui devrait être fourni par le cœur. C'est chercher à plaire et à satisfaire Allah. Le Messager d'Allah - *sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- a dit : « **Les actes seront jugés selon leurs intentions.** » [Rapporté par Al Boukhari et Mouslim]

F- Le repentir c'est revenir vers Allah après avoir commis un péché et c'est un travail obligatoire du cœur et pour que le repentir soit juste et accepté par Allah il faut que le cœur remplisse trois conditions :

- **Regretter:** ce qu'il a commis comme péché dans le passé.
- **S'arrêter:** de commettre le péché dans le présent.
- **Décider de ne plus refaire le péché dans l'avenir.**

Allah -*Ta'âlâ*- dit :

« **Et repentez-vous tous à Allah, O gens qui ont cru afin que vous réussissiez.** »

Puis Il a dit :

« **Et ceux qui ne se repentent pas à Allah, ceux-là sont les injustes.** »

<http://bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/>

G- La patience d'après les savants est au nombre de trois :

- La patience dans l'adoration d'Allah -*Ta'âlâ*- :

« **Faites preuve de patience en restant avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir désirant Sa face.** »

(Sourate 18 - Verset 28)

- La patience de ne pas obéir à ses passions et du coup désobéir à Allah.

Allah -*Ta'âlâ*- dit :

« **Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient (les gens) par notre ordre aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en nos versets.** »

(Sourate 32 - Verset 24)

- La patience dans les épreuves d'Allah.

Allah -*Ta'âlâ*- dit :

« **Et si vous punissez, infligez à l'agresseur une punition égale au tort qu'il vous a fait. Et si vous endurez... Cela est certes meilleur pour les endurants.** »

(Sourate 16 - verset 126)

H- La sincérité :

Allah -*Ta'âlâ*- dit :

« **O vous qui croyez, craignez Allah et soyez avec les véridiques.** »

(Sourate 9 - Verset 119).

C'est un acte d'adoration obligatoire du cœur car c'est avec cet acte qu'il y a la différence entre un cœur croyant et un cœur hypocrite. Allah Exalté nus ordonne d'être avec les véridiques :

« **Afin qu'Allah récompense les véridiques pour leur sincérité et châtie s'Il veut les hypocrites, ou accepte leur repentir. Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.** »

(Sourate 33 - Verset 24)

III Les actes du cœur qui sont illicites et blâmables par Allah.

A - Les actes de mécréance tel que le doute, l'hypocrisie, l'association.

B - Les péchés du cœur:

Les grands péchés du cœur sont l'ostentation, l'arrogance, la vanité, la vantardise, le désespoir de la miséricorde d'Allah, la jalousie, le fait de se pavaner, l'ingratitude des bienfaits d'Allah. Ces péchés sont plus blâmés par Allah et Son Messager -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- que l'adultère, l'alcool ainsi que les autres péchés qui sont apparents.

Et il faut savoir que le cœur n'est sain qu'en s'éloignant de ces actes et en se repentant à Allah, s'il est tombé dedans. Sinon le cœur est pourri et comme tout le monde le sait, si le cœur est corrompu et pourri c'est tout le corps qui le devient. Et ces maladies apparaissent quand le cœur s'abstient de faire les actes d'adoration obligatoires. Car si le cœur se vide de ces actes, il se remplit par leur opposé. Et les actes illicites peuvent varier entre les petits péchés et les grands péchés, tout dépend de leur intensité.

IV L'adoration de la langue (verbale)

A - Les actes d'adoration obligatoires de la langue.

Parmi les actes obligatoires qui doivent être accomplis par la langue on a :

- Le fait de prononcer l'attestation qu'il n'y a de dieu qu'Allah et que Mouhammad -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- est Son Messager.
- La lecture du Qur'an pendant la prière
- La récitation des invocations ordonnées par Allah et Son Messager -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- pendant les prières.
- Répondre au salut
- Appeler les gens à l'Islam et réprimer le blâmable et recommander le bien.

B - Les actes d'adoration recommandés de la langue.

Parmi les actes d'adoration recommandés de la langue on a :

- La lecture du Qur'an
- L'invocation d'Allah, la glorification,...

- Parler de la science d'Allah.

C - Les actes de la langue qui sont détestés.

Cela concerne tous les sujets qu'il est préférable de se taire que d'en parler.

D - Les actes de la langue qui sont illicites et blâmables.

Cela concerne toutes les discussions qui mettent Allah et Son Messager -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- en colère comme le fait de parler de la mécréance ou bien de prononcer les paroles innovées qui contredisent le Messager d'Allah et les embellir. La calomnie, la médisance, les insultes envers un musulman, parler mal, faire un faux témoignage, parler sans science sur Allah.

V Les actes d'adoration des cinq sens.

A - L'ouïe.

1 - Il est obligatoire de:

- ◆ Ecouter le message d'Allah et de Son Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*-, tout ce qui concerne l'Islam, la foi et leurs piliers.
- ◆ Ecouter la récitation du Qur'an pendant la prière.
- ◆ Ecouter le (prône) discours du vendredi.

2 - Il est recommandé de:

- ◆ Ecouter et entendre la science recommandée.
- ◆ Ecouter le Qur'an et les invocations d'Allah.
- ◆ Ecouter tout ce qui est aimé par Allah mais qui n'est pas obligatoire.

3 - Il est détesté de:

- ◆ Ecouter tout ce qui détester par Allah et sur lequel on est blâmé.

4 - Il est illicite de:

- ◆ Ecouter la mécréance, l'innovation, toutes les paroles perverses.
- ◆ Ecouter la musique.

<http://bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/>

- ◆ Ecouter les femmes étrangères par peur de tentation, sauf si on est obligé de les écouter, par exemple pour un témoignage, pour répondre à leurs questions, pour des raisons médicales ou juridiques.

B - La vue.

1 - Il est obligatoire de:

- ◆ Regarder dans le Qur'an et dans les livres de sciences musulmanes quand il est obligatoire d'apprendre la religion, pour savoir le licite d'Allah et Son illicite.
- ◆ Regarder les choses et les biens des gens pour distinguer le licite de l'illicite.
- ◆ Regarder et contempler avec méditation les bienfaits et la création d'Allah pour s'approcher de plus en plus de Lui.

2 - Il est recommandé de:

- ◆ Regarder et de voir les livres de religion pour approfondir sa science et sa foi.

3 - Il est permis de:

- ◆ Regarder toute chose qui ne peut pas nuire et qui n'est pas illicite.

4 - Il est illicite de:

- ◆ Regarder les femmes étrangères avec tentation.
- ◆ Regarder les parties sexuelles des gens.
- ◆ Regarder à l'intérieur des demeures d'autrui.
- ◆ Regarder les photos et les films pervers.

C - Le goût.

1 - Il est obligatoire de:

- ◆ Manger et boire quand on a peur de mourir de faim, car celui qui refuse de manger et meurt, c'est un grand pécheur car il se suicide.

L'Imam Ahmad -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a dit: « **Celui qui a très faim et qui a devant lui que de la viande non égorgée et refuse de la manger, s'il meurt suite à cela, il est un grand pécheur.** »

- ◆ Et dans ce sens il est obligatoire de prendre des médicaments si on est sûr d'être guéri.

2 - Il est recommandé de:

- ◆ Manger tout ce qui peut fortifier et aider à adorer Allah (ce qui est licite).
- ◆ Manger avec l'invité pour qu'il soit à l'aise.
- ◆ Manger du repas de celui qui nous a invité (pendant les fêtes).

3 - Il est détesté de:

- ◆ Manger les choses douteuses.
- ◆ Manger avec excès.
- ◆ Manger la nourriture d'autrui sans y être invité.

4 - Il est illicite de:

- ◆ Goûter le vin, les venins et toutes les choses illicites.

5 - Il est permis de:

- ◆ Goûter à la nourriture et à toute chose qui est licite.

D- L'odorat.

1 - Il est obligatoire d'utiliser l'odorat pour:

- ◆ Pour distinguer le licite de l'illicite.

2 - Il est illicite de sentir:

- ◆ Le parfum pendant le pèlerinage.
- ◆ Le parfum volé.
- ◆ Le parfum qui est sur les femmes étrangères de peur d'être tenté.

3 - Il est recommandé de sentir:

- ◆ Tout ce qui peut aider dans l'adoration d'Allah et apaise l'âme pour mieux apprendre la science et travailler d'avantage.

- ◆ Le parfum offert par un frère.

4 - Il est détesté de sentir:

- ◆ Le parfum des injustes, des tyrans et des gens qui sont louches.

5 - Il est autorisé de sentir:

- ◆ Tout ce qui n'est pas illicite et qui n'est ni blâmé, ni interdit par Allah.

E - Le toucher.

1 - Il est obligatoire de:

- ◆ Toucher sa femme lors des rapports charnels.
- ◆ Toucher la femme étrangère pour la guérir.

2 - Il est recommandé de:

- ◆ Toucher sa femme pour jouer avec elle et lui faire plaisirs.

3 - Il est détesté de:

- ◆ Toucher sa femme pendant le pèlerinage dans le but d'assouvir ses passions.
- ◆ Toucher sa femme pendant le jeûne dans le but d'assouvir son désir.

4 - Il est illicite de:

- ◆ Toucher les femmes étrangères sans aucune raison juridique valable.

Source : Madarij as-Salikine, tome 1,